



- **L'étang**
Le bassin artificiel a été remplacé par un plan d'eau naturel, sa morphologie a été diversifiée afin d'augmenter sa valeur écologique.
- **Les cheminements**
Le projet propose des boucles de promenade, permettant d'offrir des parcours variés et de diffuser les flux entre piétons et cyclistes.
- **Les placettes**
Deux placettes sont aménagées aux extrémités de l'étang afin de créer des seuils et des espaces d'articulation avec les cheminements.
- **Les sous-bois ludiques**
Des espaces ludiques ont été créés dans le sous-bois afin de permettre l'appropriation des lieux par les enfants.
- **L'espace multi-usages**
Un espace libre a été prévu afin de permettre à tout un chacun d'investir les lieux. Pique-nique, jeux ou encore
- **Le parc à chiens**
Le nouveau parc à chiens s'installe en lieu et place de l'ancien, sa dimension a été réduite et deux espaces distincts ont été créés pour le confort des utilisateurs.
- **La forêt interdite**
Afin de préserver le caractère inhérent au lieu, le projet a préservé un espace inaccessible au public.
- **Le sous-bois**
Des plantations complémentaires d'arbres et d'arbustes ont été réalisées afin de renforcer le caractère du sous-bois.